

Résolution : système salarial des employés communaux

Depuis de nombreux mois, tout et n'importe quoi se raconte sur les salaires des employés communaux. Il en découle malheureusement un climat malsain et de défiance au sein du Conseil général et de la population.

Le PDC tient à ce que l'on continue de bien vivre sur la commune de Collombey-Muraz et ne veut pas que la situation s'envenime d'avantage. Aussi, dans ce contexte et face à ces événements importants, le PDC souhaite que le Conseil municipal présente concrètement et en toute transparence le système salarial mis en place pour les employés communaux.

Après avoir rappelé qu'il n'appartient pas au Conseil général et encore moins à la commission de gestion de suppléer le Conseil municipal et de gérer les affaires communales, le PDC dépose la présente résolution. Il demande que le Conseil général exprime son opinion sur le système salarial mis en place lors de la dernière législature. En particulier il lui appartient de se prononcer sur la pertinence du système salarial des employés communaux de Collombey-Muraz.

Le PDC est convaincu que lorsque la Municipalité aura expliqué le système salarial mis en place et que le Conseil général aura pu exprimer son opinion, les rumeurs s'estomperont dans l'intérêt commun et un climat de confiance sera rétabli. C'est la raison pour laquelle le PDC vous demande de soutenir la présente résolution.

Les Neyres, le 20 mars 2014

Remis ce jour au Président du Conseil général

Pour le PDC

Natercia Knubel, cheffe de groupe

